



L'héritage lexical et son impact sur l'enseignement du français chez le jeune étudiant mostaganémois

Soufiane Bengoua

Université de Mostaganem, Algérie

Soufiane.bengoua@univ-mosta.dz

<https://orcid.org/0000-0002-3763-8353>

Reçu le 27-08-2022 / Évalué le 10-01-2023 / Accepté le 09-04-2023

Résumé

La pluralité du paysage linguistique en Algérie témoigne d'un héritage séculaire qui laisse transparaître des survivances véhiculées par des pratiques langagières multiples et des usages contextuels hétérogènes. Par ailleurs, la superficie du pays favorise cette diversité offrant ainsi aux locuteurs un éventail d'idiomes avec leurs variantes aussi différents les uns que les autres à mesure qu'on est au nord, au sud, à l'est ou à l'ouest. Parmi les codes en usage, le français est quasi permanent dans les habitudes des jeunes locuteurs algériens en général et mostaganémois en particulier. Cet article est la synthèse de plusieurs enquêtes menées dans le cadre d'un travail de recherche international (Projet de partenariat amorcé en 2019 avec le laboratoire LT2D de Cergy-Pontoise sur les emprunts lexicaux) sur les emprunts au français qui intègrent la langue maternelle des jeunes locuteurs algériens. L'échantillon de notre enquête est composé de 200 étudiants de langue française scolarisés en première année de licence auprès desquels nous avons répertorié un lexique classé par ordre alphabétique. Nous avons préféré opérer une analyse phonéto-lexicale qui nous a permis de répondre aux questions ci-contre : De quoi est composé le lexique du jeune étudiant scolarisé au département de français ? Quelle est la part du français dans ce répertoire lexical ? y aurait-il des répercussions sur l'enseignement du français à l'université ? Nous admettons que la composante de la langue maternelle de l'étudiant lui serait favorable dans son enseignement, car elle intègre un nombre conséquent de lexèmes en français. Il sera question au cours de cette progression, de nous focaliser sur l'impact de ce répertoire lexical sur les stratégies d'enseignement du français qui pourrait être un élément-clé dans la prise en compte d'une reconsidération statutaire du français en Algérie.

Mots-clés : usage du français, répertoire lexical, langue vernaculaire, analyse phonéto-lexicale, stratégie d'enseignement du français

الميراث المعجمي وأثره في تدريس اللغة الفرنسية لدى الشباب المستغانمي.

الملخص

يشهد تعدد المشهد اللغوي في الجزائر على تراث عمره قرون يكشف عن بقايا نقلتها ممارسات لغوية متعددة واستخدامات سياقية غير متجانسة. علاوة على ذلك، فإن حجم الدولة يدعم هذا التنوع، مما يوفر للمتحدثين مجموعة من التعابير مع اختلافاتها المختلفة عندما تتجه شمالاً أو جنوباً أو شرقاً أو غرباً. ومن بين الرموز المستخدمة، تكاد تكون اللغة الفرنسية دائمة في عادات الشباب الجزائريين الناطقين بها بشكل عام ومستغانم بشكل خاص. هذه المقالة عبارة عن تجميع للعديد من الدراسات الاستقصائية التي تم إجراؤها كجزء من العمل البحثي الدولي (مشروع الشراكة الذي بدأ في عام 2019 مع مختبر LT2D في سيريجي بونتواز حول الاقتراضات

المعجمية) حول الاقتراضات من الفرنسية التي تدمج اللغة الأم للمتحدثين الجزائريين الشباب. تتكون عينة استبياننا من 200 طالب ناطق بالفرنسية مسجلين في السنة الأولى من البكالوريوس وقد أدرجنا منهم معجما مصنفًا حسب الترتيب الأبجدي. فضلنا إجراء تحليل صوتي معجمي سمح لنا بالإجابة على الأسئلة المعاكسة: ما هو معجم الطالب الشاب الملتحق بقسم اللغة الفرنسية؟ ما هو نصيب اللغة الفرنسية في هذه الذخيرة المعجمية؟ هل ستكون هناك تداعيات على تدريس اللغة الفرنسية في الجامعة؟ ونحن نعتز بأن مكون اللغة الأم للطالب سيكون مفيداً له في تدريسه، لأنه يدمج عدداً كبيراً من المعاجم باللغة الفرنسية. خلال هذا التقدم، سيكون الأمر يتعلق بالتركيز على تأثير هذه الذخيرة المعجمية على استراتيجيات تدريس اللغة الفرنسية والتي يمكن أن تكون عنصراً أساسياً في مراعاة إعادة النظر القانونية للغة الفرنسية في الجزائر.

الكلمات المفتاحية: استخدام اللغة الفرنسية، المخزون المعجمي، اللغة العامية، التحليل المعجمي الصوتي، استراتيجية تدريس اللغة الفرنسية

The lexical heritage and its impact on French teaching among young Mostaganem students

Abstract

The plurality of the linguistic landscape in Algeria testifies to a centuries-old heritage which reveals survivals conveyed by multiple language practices and heterogeneous contextual uses. Furthermore, the size of the country favors this diversity, thus offering speakers a range of idioms with their variants as different as each other as you go north, south, east or west. Among the codes in use, French is almost permanent in the habits of young Algerian speakers in general and Mostaganem in particular. This article is the synthesis of several surveys carried out as part of international research work (partnership project started in 2019 with the LT2D laboratory in Cergy-Pontoise on lexical borrowings) on borrowings from French which integrate the mother tongue of young Algerian speakers. The sample of our survey is made up of 200 French-speaking students enrolled in the first year of a bachelor's degree from whom we have listed a lexicon classified in alphabetical order. We preferred to carry out a phonetic-lexical analysis which allowed us to answer the questions opposite: What is the lexicon of the young student enrolled in the French department made up of? What is the share of French in this lexical repertoire? Would there be repercussions on the teaching of French at university? We admit that the component of the student's mother tongue would be favorable to him in his teaching, because it integrates a significant number of lexemes in French. During this progression, it will be a question of focusing on the impact of this lexical repertoire on French teaching strategies which could be a key element in taking into account a statutory reconsideration of French in Algeria.

Keywords: use of French, lexical repertoire, vernacular language, phonetic-lexical analysis, French teaching strategy

Introduction

Le français qui demeure un héritage colonial et faisant partie de la vie des Algériens place l'Algérie comme 3^e pays francophone dans le monde. L'article du quotidien *20 minutes* paru le 18/03/2015 avance que « 11.3 millions d'Algériens parlent français et qu'en 2030 ils seraient 20 millions de locuteurs francophones ». Si l'on considère que la langue existe indépendamment de chacun des individus qui la parlent (Calvet, 1993), la pratique linguistique observée auprès des locuteurs algériens, en l'occurrence chez les

jeunes étudiants, témoigne d'un comportement linguistique qui rompt avec toutes les volontés politiques opérées depuis l'indépendance. En effet, il suffit de passer en revue tous les travaux sur l'usage du français en Algérie et l'on s'aperçoit que cet idiome est utilisé en permanence et intègre les habitudes langagières des Algériens. Par ailleurs, dans le domaine de la recherche en sciences du langage, en didactique ou en littérature, l'intérêt pour le français est monté crescendo et cela témoigne d'une réalité linguistique que le locuteur algérien vit au quotidien.

Nous savons que la réalité sociolangagière que vit l'Algérie la classe parmi les pays plurilingues. La présence de plusieurs variétés d'arabe, du berbère et du français enrichit son paysage linguistique. Néanmoins, ce contact de langue n'est pas sans conséquences sur leurs structures internes à savoir phonétiques, phonologiques, lexicales, morphologiques et sémantiques. En effet, si l'on ne prend que la langue maternelle de notre groupe d'informateurs, nous y trouvons en majorité¹ des unités lexicales² du français et des unités lexicales relatives à l'arabe algérien³. Cette proximité est à l'origine d'un transfert de traits entre les deux structures phoniques et génère des variations phonologiques, lexicales, morphologiques et sémantiques.

Lors de précédents travaux sur la structure du français dans la langue maternelle des jeunes mostaganémois⁴, il s'avère qu'il y a de multiples variations phonétiques en raison de la jonction de deux systèmes appartenant à deux substrats linguistiques différents : le sémitique et l'indo-européen. D'un point de vue didactique, ces variations génèrent des écarts phonétiques (Bengoua, 2020 : 267) comme la pharyngalisation, le changement du lieu d'articulation, l'épenthèse, métathèse, apocopes, syncopes, aphérèses, dénasalisations, délabialisations, dévoisement et pharyngalisation. Si pour certains écarts, il n'y a pas d'incidence sémantique comme pour l'épenthèse dans « *brossa* » ou « *blousa* », la dénasalisation altère conséquemment le sens des lexèmes comme pour « cinq » qui devient « sec ».

Dans cet article scientifique, nous aurons l'opportunité de présenter la synthèse de plusieurs enquêtes menées dans le cadre d'un travail de recherche international sur le lexique des locuteurs algériens en général et les Mostaganémois en particulier et les emprunts au français qui intègrent la langue maternelle de ces locuteurs. L'une de ces enquêtes a été menée auprès de 200 étudiants de langue française scolarisés en première année de licence. Au terme de cette enquête, nous avons recueilli pas moins de 1881 lexèmes en français en usage dans la langue maternelle du groupe d'informateurs. Nous les avons classés par ordre alphabétique et nous les avons analysés

¹ La composante lexicale de la langue maternelle de notre groupe d'informateurs est loin de n'être composée que de deux idiomes. Nous y trouvons substantiellement l'espagnol, l'italien, le berbère, le phénicien et le turc.

² Ces unités lexicales renvoient à des emprunts au français adaptés aux différentes structures de l'arabe algérien.

³ Variante de l'arabe classique tel qu'il est enseigné à l'école.

⁴ Mémoire de Magistère et thèse de doctorat soutenus à Mostaganem en 2007 et en 2013.

avec une approche phonético-lexicale afin de répondre aux questions suivantes : Que parle le jeune étudiant scolarisé au département de français ? Quelle est la composante lexicale de sa langue vernaculaire ? Quelle est la part du français dans ce répertoire lexical ? Quelle répercussion sur l'enseignement du français à l'université ? Nous estimons que la composante de la langue maternelle de l'étudiant lui est favorable dans son enseignement, car elle intègre un nombre conséquent de lexèmes en français.

Tout au long de cette progression, nous nous focaliserons sur la structure phonético-lexicale de cet héritage lexical et de son impact sur les stratégies d'enseignement du français à l'université qui pourrait être un élément-clé dans la prise en compte d'une reconsidération statutaire du français en Algérie.

1. Analyse du corpus

Au terme d'une investigation amorcée en 2020 auprès d'un groupe d'étudiants au département de français à Mostaganem, nous avons pu dégager un corpus de 1881 lexèmes en français. Nous avons sciemment mis à l'écart tous les noms propres relatifs aux marques comme « Gillette, Dop, adidas, Bic, Instagram, Samsung, etc... ». L'enquête a été menée en janvier 2021 pour les besoins d'une enquête nationale dans le cadre d'un projet de recherche PRFU sur les emprunts à la langue française dans la langue maternelle des Algériens. Après avoir inventorié les lexèmes, nous les avons analysés sur le plan phonétique, puis nous les avons classés en fonction des besoins de cette intervention.

1.1. Description phonétique

La proximité du français et de la variété d'arabe intégrant la langue maternelle de notre groupe d'informateurs agit sur les deux structures dans les deux sens. Certains sons en français se trouvent affectés par des mécanismes liés à la variété d'arabe et d'autres sons en arabe sont assimilés en français. Ce contexte phonético-phonologique devient assez riche avec le transfert de traits. Les principales caractéristiques de la variété d'arabe sont l'emphase ou la pharyngalisation et la longueur. Cependant, elles n'altèrent en rien la fonction du son dans sa réalisation et sa perception.

« Le locuteur arabophone parlant français doit passer d'un système à trois voyelles qui constituent le triangle de base vocalique à un système comportant quinze phonèmes vocaliques. Il est donc probable que les causes d'erreurs seront nombreuses » (Calanque, 1992 : 49). Chaque fois que le locuteur baignant dans un environnement de contact de langue prend la parole, des interférences et des transferts de traits prennent le dessus.

Les relevés effectués sur ce corpus⁵ permettent de faire le constat ci-dessous et d'appuyer nos propos :

Écarts phonétique	Occurrence /1881	Pourcentage
Roulement du [R]	794	42.21 %
Degré d'aperture	266	14.14 %
Pharyngalisation	129	6.85 %
Apocope	20	1.06 %
Épenthèse	17	0.90%
Aphérèse	13	0.69 %
Dénasalisation	08	0.42 %
Dissimilation	07	0.37 %
Délabialisation	05	0.26 %
Métathèse	02	0.10 %
Dévoisement	01	0.05 %

Tableau 1 : occurrences des écarts phonétiques

Nous remarquons que le changement du point d'articulation de la consonne dorso-uvulaire [R] est souvent modifié en apico-alvéolaire [r]. Les deux consonnes se trouvent dans les deux structures sonores, toutefois, le [r] équivalent de [ɣ] en arabe est un phonème, alors qu'en français c'est un allophone ou une variante du [R] tributaire de variables sociales ou géographiques.

Ce roulement du [R] qui représente 42.21 % chez nos informateurs est assez fréquent, car la variété d'arabe présente dans leur langue maternelle influence la structure du français qui s'y trouve. Exemples : « bracelet » [bRasɛ] qui devient « braceli » [brasli], « impression » [ɛ̃pRsjɔ̃] => « imprission » [ɛ̃prisju] et « bureau » [byRo] => « birou » [bi :ru]. L'autre écart phonétique observable est le changement de vélarité avec un taux de 14.14% comme pour « ignorer » [ijɔ̃Re] qui devient « ignori » [ijori] et « béret » [beRɛ] => « biri » [biri] ou « importer » [ɛ̃pɔ̃Rte] => « importi » [ɛ̃porti]. Les voyelles mi-ouvertes [ɛ] et mi-fermées [e] se ferment totalement en [i]. De plus, ce changement du degré d'aperture est dû à l'adaptation du système vocalique français à celui de « l'arabe qui se compose de trois phonèmes [i], [u], [a] » (Calanque, 1992 : 48).

En outre, nous pouvons remarquer la pharyngalisation, autre caractéristique du contact entre le français et l'arabe algérien. Nous donnons les exemples : « insupportable » [ɛ̃syɔ̃pRtabl] qui devient [ɛ̃syɔ̃pɛtabl], « station » [stasjɔ̃] qui devient [stasjɛ] et « tableau » [tablo] => [tɛblo]. Cette emphase, avec un taux de 6.85 %, concerne la consonne [t] et elle est observable quand elle est essentiellement dans l'un des « six contextes facilitants » (Bengoua, 2021 : 229), à savoir en contexte pré-vocalique

⁵ Certains écarts n'ont pas été pris en considération.

devant le [a]. Suivront d'autres écarts qui pourraient même exister dans des environnements monolingues. Nous pouvons identifier à titre d'exemples :

- Des apocopes : [sãdRiji], [dosi], [skali], [minist], etc.
- Des épenthèses : [ãpu :la], [basi :na], [farwα], [li :trα]
- Des aphérèses : [ksiliri], [lasti :k], [bātwa :r], [koptər]
- Des dénasalisations : [buɸu :n], [rulma], [kufiti :r].
- Des dissimilations : [fanjen], [fiɸu], [maɸwα :r], [tarɸu :n]
- Des délabialisations : [bi :t], [mutər], [ordinatər], [portfeɸ]
- Des métathèses : [farmadʒ], [ɸarɸəɸ]
- Des dévoisements : [maɸrag]

Ces écarts phonétiques qui sont légitimes en raison de la proximité des deux structures modifient partiellement la morphologie et le sens de ces lexèmes en français. Toutefois, si nous considérons le contexte phonétique dans la chaîne parlée, il n'y aura pas d'incompréhension soit par un non natif ou un natif. Exemple : si nous prenons la variation phonétique de « deux » [dø] qui devient « doux » [du], automatiquement nous aurons du mal distinguer entre l'adjectif numéral et l'adjectif qualificatif. Néanmoins, si l'on prend le même lexème et qu'on lui ajoute un autre lexème comme « doux mille », on n'aura pas du mal à comprendre l'intention du sujet parlant à dire « deux mille ».

Le changement partiel dans la sonorité et dans la morphologie ne permet pas un éloignement entre le français tel qu'il est pratiqué en langue maternelle et celui qu'on apprend à l'école. Bien au contraire, cela permet d'acquérir facilement le français, car « l'acquisition d'une langue cible dépend de la proximité linguistique et que selon le degré de parenté et d'intercompréhension » (Robert, 2004 : 503). En outre les sujets parlants, en l'occurrence nos étudiants de langue française, utilisent une sémantaxe (Corder, 1981 :113) -charge sémantique qu'on peut repérer et reproduire - « dans le cas d'acquisition d'une langue étrangère ou seconde, le locuteur étranger (si sa langue maternelle est éloignée de la langue cible) a tendance à utiliser cette sémantaxe ; il sélectionne les mots chargés sémantiquement qu'il peut repérer et reproduire. Ce phénomène se remarque particulièrement au début de l'acquisition d'une langue en milieu naturel (non guidée par une institution d'apprentissage) » (Robert, 2004 : 503)

1.2. Description lexicale

Cette description va mettre en relief sept catégories lexicales que nous avons inventoriées dans le corpus. Il nous a semblé nécessaire qu'ils soient mis en avant afin de démontrer la richesse lexicale chez le groupe d'informateurs de notre enquête. Cependant, le manque d'espace, nous force à limiter le nombre de certaines catégories si nous les énumérons ici. Nous nous contentons du lexique médical, du lexique pratique, des aliments, des embrayeurs et des conjonctions, des verbes, des substantifs et du lexique récurrent à l'université. Par ailleurs, cette catégorisation est indicative vu qu'elle montre que non seulement l'arabe algérien ne peut satisfaire les besoins langagiers de

notre groupe d'informateurs, mais de plus, il lui permet de maîtriser un vocabulaire hétérogène qui l'aiderait à suivre sa formation en français.

Il est à préciser que 1065 lexèmes sur 1881 recueillis n'ont pas d'équivalent à l'oral soit 56.61 % du langage de notre groupe d'informateurs. Le lexique de l'arabe algérien ne peut répondre aux besoins langagiers du quotidien de nos informateurs, c'est pour cette raison que des unités lexicales sont empruntées au français et se retrouvent enchâssées dans leur langue maternelle. « En fait, on peut penser qu'au départ, les termes empruntés au français couvraient des réalités qui n'avaient pas encore pénétré la société algérienne, puis le contact s'étant prolongé, la situation linguistique étant inégale, ces emprunts se sont multipliés, se sont intégrés et ont été l'usage régulier » (Boucherit, 1992 : 58).

1.2.1. Lexique médical

1.43 % soit 27 lexèmes en français renvoyant au vocabulaire médical sont en usage auprès de notre groupe d'étudiants. Même s'ils ne se spécialisent pas dans le domaine, leur quotidien et les besoins langagiers croissants ne leur laissent pas d'autres choix que de vulgariser certains termes et de les intégrer dans leur langue maternelle. Nous pouvons relever : « Ampoule », « ambulance », « anémie », « gynécologue », « anesthésie », « aspirine », « antibiotique », « alcool », « bactérie », « diabétique », « fibrome », « diabète », « fièvre », « piquûre », « épidémie », « eczéma », « sparadrap », « fracture », « médecin », « valium », « vaccin », « hôpital », « grippe », « thermomètre », « sérum ». Ce vocabulaire qui, à l'origine, appartient aux spécialistes, se trouve vulgarisé et usité parce qu'il renvoie à leurs besoins quotidiens. De plus, sur les 27 lexèmes, 06 seulement ont des équivalents en arabe algérien.

1.2.2. Lexique pratique

C'est la catégorie dominante. Elle englobe les vêtements, les ustensiles, la quincaillerie, les actions quotidiennes, les métiers, les infrastructures, le nécessaire du quotidien, etc. Nous pouvons en donner quelques exemples, car ce lexique représente la quasi-totalité du corpus. À titre d'exemples, nous donnons : « Pyjama », « babouche », « tricot », « fourneaux », « fourchette », « vaisselle », « casserole », « boulon », « vis », « tournevis », « déplacement », « activité », « boucher », « menuisier », « forgeron », « garage », « établissement », « parking », « immeuble », « lunettes », « rasoir », « lime », « roue de secours », « portable », « robinet ».

Tous ces exemples de lexèmes en français n'ont pas d'équivalent en arabe algérien. Certains subissent des variations phonétiques qui n'altèrent pas le sens comme pour « fourchette » [fuRʃet] qui devient « farchitta » [farʃiʈa], « boulon » [bulɔ̃] qui devient « bolone » [bolo :n] ou « Robinet » [Robinɛ] qui devient « robini » [robini].

1.2.3. Lexique des aliments

Nous rappelons que cette liste n'est pas exhaustive. 21 lexèmes sur 29 n'ont pas d'équivalent en arabe algérien. Le lexique de cette catégorie représente 1.54 % du total. L'étudiant de français utilise des lexèmes en français pour nommer certains aliments comme pour « Haricots », « limonade », « ganache », « gigot », « lentilles », « riz », « huile », « banane », « brioche », « casse-croûte », « canette », « chocolat », « cake », « cacao », « cacahuètes », « crevettes », « escalope », « escargot », « fromage », « farine », « fraise », « framboises », « grillade », « galette », « salade », « madeleines », « miel », « pizza », « pâtisserie ».

1.2.4. Lexique des embrayeurs et des conjonctions

40 lexèmes sur 1881, soit 2.12 % représente cette catégorie lexicale. 08 seulement sur 40 n'ont pas d'équivalent en arabe algérien. Cette catégorie comprend des adverbes, des pronoms et des conjonctions de subordination et de coordination tels que : « doucement », « évidemment », « malheureusement », « immédiatement », « hélas », « normalement », « Allô », « alors », « avec », « arrière », « aujourd'hui », « bientôt », « car », « déjà », « dehors », « depuis », « ensuite », « enfin », « hier », « hors », « début », « ici », « mais », « moins », « malgré », « même », « je », « nous », « notre », « oui », « or », « qui », « quand même », « quelques », « quelqu'un », « tellement », « voilà », « dessus », « dessous ».

Intégrer majoritairement des adverbes, des conjonctions et des pronoms en français dans sa langue maternelle prouve que le français concurrence l'arabe algérien dans des subtilités langagières.

1.2.5. Lexique des verbes

Si nous prenons le cas des exemples « accélérer », « abandonner », « blesser », « broder », « boucler », « zigzaguer », « envoyer », nous constatons que 05 lexèmes sur 07 n'ont pas d'équivalent en arabe algérien. 113 sur 1881, soit 6 % de la totalité du corpus renvoie à des verbes en français. Cette catégorie grammaticale répond en partie à des besoins langagiers de nos informateurs, car il s'agit de verbes d'usage quotidien comme « changer », « quitter », « cliquer » etc.

1.2.6. Lexique des substantifs

89.79 % du corpus est constitué de substantifs, soit 1689 lexèmes. Cette catégorie de lexèmes en français est majoritaire dans la langue maternelle de notre groupe d'informateurs, même si certains lexèmes ont des équivalents en arabe algérien. Ce taux élevé de présence de substantifs en français dans la langue maternelle des étudiants témoigne de leur facilité d'intégration et d'adaptation. Notons au passage que la caractéristique dominante dans l'alternance codique entre l'arabe algérien et le français c'est l'usage des substantifs. Nous donnons quelques exemples tirés de notre corpus.

Notons : « Absence », « accident », « bouton », « bordure », « contrat », « dialogue », « fumigène », « entourage », « fenêtre », « gouvernement », « hasard », « infection », « intervention », « jambe », « kyste », « loupe », « lavabo », « manucure », « manège », « notice », « niveau », « objectif », « occasion », « pause », « plaque », « quad », « retraite », « respect », « savon », « sentiments », « tablette », « timbre », « uniforme », « valise », « veste », « xénon », « yaourt », « zoo », « zeste », « betteraves ».

Mis à part quelques variations phonétiques sur certains lexèmes comme des dénasalisations, des pharyngalisations, des épenthèses ou des changements du lieu d'articulation tels que « bouton » réalisé « botona » [boʦona] et « savon » qui devient « sabone » [səʦon] ou « bordure » [boRdyR] qui devient [bordyr], beaucoup d'autres lexèmes préservent une réalisation standard comme « manège », « pause », « absence », etc.

1.2.7. Lexique universitaire récurrent

Nos informateurs consacrent 5.58 % du lexique en français qui intègre leur langue maternelle à leurs besoins immédiats à l'université. Un lexique en étroite relation avec leur spécialité et leur environnement et dont la morphologie est essentiellement substantive. Seuls 12 lexèmes sur 105 ont des équivalents en arabe algérien, soit 11.42 % de la totalité de cette catégorie qui se résume comme suit :

« Absent », « absence », « abandon », « abandonner », « bloquer », « blocage », « affichage », « autorisation », « appartement », « arrêt », « assurance », « annonce », « maladie », « adjoint », « analyse », « affiliation », « bloc », « bâtiment », « bureau », « brouillon », « boîte », « bibliothèque », « bourse », « bus », « badge », « câble », « café », « calendrier », « casse-croûte », « couchage », « canette », « capture », « carnet », « célibataire », « chaise », « chargeur », « chauffeur », « chômeur », « chewing-gum », « étudiant », « enseignant », « document », « domaine », « filière », « français », « faculté », « favorable », « faible », « fondamental », « chaine », « formation », « défavorable », « département », « difficile », « facile », « déconnecter », « diplôme », « démoralisé », « email », « exemple », « expression », « feuille », « effaceur », « groupe », « gobelet », « gratuit », « Internet », « institut », « impossible », « notification », « infinitif », « impératif », « plateforme », « logiciel », « office », « option », « orthographe », « objectif », « outil », « paragraphe », « professeur », « programme », « photo », « promotion », « quittance », « question », « questionnaire », « rattrapage », « réunion », « révision », « relevé », « recours », « roman », « stylo », « stress », « secrétaire », « système », « université », « voyelle », « web », « wifi », « Word », « zéro », « grammaire », « prononciation ».

L'arabe algérien seul ne peut répondre aux besoins langagiers de nos étudiants, car leur spécialité leur impose l'usage d'un certain vocabulaire essentiellement en français.

2. Quelle(s) stratégie(s) d'enseignement à l'université ?

Les 1881 lexèmes en français, en usage chez notre groupe d'étudiants, témoignent d'une richesse lexicale non négligeable en français. Ce répertoire hétérogène composé de verbes, de substantifs, d'adverbes et de plusieurs autres catégories lexicales donne un avantage significatif pour l'enseignement du français, même s'il faudrait trouver des ajustements pour remédier à certains écarts phonétiques. De ce constat, nous pouvons dégager deux niveaux de français : a. un *français relâché* utilisé en communication spontanée en dehors de l'université. Il est caractérisé par des adaptations phonétiques sur l'arabe algérien. b. un *français standard* utilisé essentiellement dans différentes institutions en général et à l'université en particulier.

L'enseignement du français à l'université ne peut être enseigné et dispensé indépendamment des autres langues présentes dans l'environnement de l'étudiant mostaganémois. La multitude de lexèmes en français en usage auprès de nos informateurs nous interpelle sur la prise en compte de cet héritage lexical et sa considération. Il est impératif de mettre en avant cette composante du français présente dans la langue maternelle de l'étudiant parce qu'on y trouve l'essentiel utile à une communication intelligible. Vilfredo Pareto, célèbre économiste italien connu pour sa formule appelée la loi de Pareto ou encore la règle du 80-20 qui s'applique à l'apprentissage des langues. 20 % des mots français vont nous permettre de comprendre 80 % des conversations de la vie de tous les jours. « Le simple fait d'apprendre un certain nombre de mots-clés peut améliorer la capacité d'une personne à communiquer dans une langue étrangère ». Pour Stuart Webb « le moyen le plus efficace de pouvoir parler une langue est de choisir les 800 à 1000 lemmes qui apparaissent le plus fréquemment dans une langue et de les apprendre⁶ », néanmoins, nos étudiants n'ont pas besoin de choisir et d'apprendre ce nombre de lemmes, car nous l'avons vu, leur répertoire en lexèmes en français est assez riche pour communiquer, comprendre et se faire comprendre en français. Même si nous savons que « notre langue maternelle façonnerait de façon irréversible notre perception et notre production » (Lauret, 2007 : 30) faisant référence au « crible phonologique » - notion définie par N. Troubetzkoy - l'exploitation des lexèmes en français est vivement conseillée à travers un enseignement adapté.

Nous pouvons proposer deux stratégies d'enseignement du français à l'université ou dans les paliers antérieurs. La première stratégie, c'est l'intégration du français relâché dans l'enseignement du français standard à travers une approche corrective. L'apprenant qu'il soit élève ou étudiant aura à distinguer l'écart phonétique en français qui génère un changement phonologique et permet de basculer d'un français standard à un français relâché. La deuxième stratégie est de considérer la forme relâchée du français comme une langue différente du français standard sachant que les deux lexèmes gardent le

⁶ Sagar-Fenton. B et Mc Neill. L, Émission *Plus ou moins*, BBC Radio4, le 24 juin 2018.

même étymon et travailler en même temps sur les écarts phonétiques comme des « cognates », ces mots sosies concernent les mots qui ont un étymon semblable dans deux langues proches ou éloignées, soit ils sont vrais-amis partiels ou totaux « true cognates » ou faux-amis partiels ou totaux « false cognates ». Pour notre corpus, il s'agit « d'une paire de mots homophones/homographes entre deux langues ayant une origine commune et qui diffèrent pour un sens » (Lauret, 2007 : 30). Il s'agit de vrais-amis partiels « lorsque la paire de mots diffère pour un sens » (Caid, 2008 : 67) et puisqu'ils ont le même étymon, avec un léger transfert dû au contact avec l'arabe algérien. Ils pourraient être exploités dans l'enseignement de français.

Plusieurs chercheurs sont unanimes sur le poids des cognates pour la structuration du lexique mental bi-/plurilingue ainsi que pour l'apprentissage du vocabulaire des langues étrangères. « Comme le montrent les études sur le lexique mental bilingue (par exemple, de Groot, 1993, Altarriba, 1992), les cognates présentent de forts effets d'amorçage (« priming ») interlingual, c'est-à-dire que les temps de réaction aux cognates sont plus courts que les temps de réaction aux non-cognates. » (Wlosowicz, 2010 : 160). D'autant plus que « Depuis quelques années, vu l'intérêt croissant pour le plurilinguisme, de nombreux chercheurs (par exemple, Müller-Lancé, 2003 ; Blanche-Benveniste, Valli, 1997 ; Meißner, Reinfried, 1998 ; Targonska, 2004) soulignent le fait que les similarités interlinguales facilitent la compréhension et l'apprentissage des langues étrangères. » (Wlosowicz, 2010 : 160).

3. Discussion

Passer en revue la structure phonéto-lexicale d'un corpus de 1881 lexèmes recueillis auprès d'étudiants de langue française à l'université de Mostaganem en Algérie nous a révélé une présence non négligeable d'un vocabulaire appartenant à la langue française qui s'est intégré à leur langue maternelle et a acquis les caractéristiques phonéto-phonologiques de l'arabe algérien. Effectivement, différents écarts phonétiques ont été relevés générant des déformations morphologiques et occasionnant des glissements de sens substantiels. Notons que 42.21 % des lexèmes ont subi des changements du [R] en [r], changement de vélarité avec 4.14 %, de pharyngalisation avec 6.85 % et d'autres avec moins de 2 % d'apocopes, d'aphérèses, de métathèses, de dénasalisations, de délabialisations, de dévoisements et de dissimilations.

En outre, sur les 1881 lexèmes en français recueillis, 56.21 % n'ont pas d'équivalent en arabe algérien. Il y a donc autant d'unités en français qui jouissent d'une position monopolistique (Caubet, 2002 : 02) que d'unités en arabe. Cela prouve que non seulement le français occupe une place de choix auprès des étudiants de français, mais qu'en plus, l'arabe algérien-variante de l'arabe classique- ne répond plus aux besoins langagiers des étudiants de français. Dans leur composante, les lexèmes recueillis,

principalement des substantifs participent linguistiquement aux besoins quotidiens des étudiants. Effectivement, nous les retrouvons dans l'alimentaire, le médical, la vie pratique et l'utilité estudiantine quotidienne. Outre ces multiples catégories, des embrayeurs, des conjonctions et des verbes.

À partir de nos analyses, deux structures de français différentes mais complémentaires s'offrent à nous : un *français relâché* utilisé en communication spontanée en dehors de l'université. Il est caractérisé par des adaptations phonétiques sur l'arabe algérien et un *français standard* utilisé essentiellement dans différentes institutions en général et à l'université en particulier. De facto, nous pourrions proposer deux stratégies pour une prise en compte de cet héritage lexical. Une première stratégie plutôt classique consiste en l'intégration du français relâché dans l'enseignement du français standard à travers une approche corrective. L'apprenant, qu'il soit élève ou étudiant, aura à distinguer l'écart phonétique en français qui génère un changement phonologique et permet de basculer d'un français standard à un français relâché. À partir du moment où nos informateurs utilisent des sémantaxes, ces charges sémantiques repérables et utilisables dans la langue cible, une deuxième stratégie innovante met en avant l'étymon commun aux deux structures du français au travers des mots sosies ou « cognates » et considère la forme relâchée comme une langue différente de la forme standard.

Conclusion

Au terme de cette progression, nous pouvons affirmer que l'étudiant scolarisé au département de français utilise des lexèmes en français relâché présentant des écarts phonétiques. Plus de la moitié de ces lexèmes n'a pas d'équivalent en arabe algérien renforçant ainsi le poids de cette structure sur les habitudes langagières de ces locuteurs. Cette structure relâchée du français remplace « L'arabe algérien -considéré comme langue mélangée entre arabe maghrébin et français- occupe sur le terrain une place très importante quasi monopolistique » (Caubet, 2002 : 2) et devient à son tour une structure monopolistique. Il est donc évident qu'une composante de la langue maternelle de l'étudiant lui est favorable à l'enseignement du français. Ce répertoire lexical en français, présent dans le quotidien des étudiants de notre zone d'enquête nous interpelle sur sa mise en relief lors de l'enseignement du français standard à l'université ou dans un autre établissement scolaire. C'est pourquoi, il est impératif de revoir les stratégies d'enseignement actuelles et de réfléchir à des approches empiriques issues d'un réel linguistique favorable à une maîtrise du français dit standard.

Bibliographie

- Bengoua, S. 2015. Les spécificités phonético-phonologiques du parler cassaignois. In : A. E. Ebongue, A. (Ed.). 2015. *Le plurilinguisme en Afrique. Représentations, description et interventions*. Kansas City : Miraclaire Academics Publishing, p. 321-335.
- Bengoua, S. 2020. « L'aphérèse et les adaptations phonétiques des monèmes du français dans la langue maternelle en Algérie ». *Synergies Algérie*, 28, p. 257-268. [En ligne] : <https://gerflint.fr/Base/Algerie28/bengoua.pdf> [consulté le 20 août 2022].
- Bengoua, S. 2021. « La pharyngalisation de la consonne occlusive [t] chez un groupe d'étudiants à Mostaganem en Algérie ». *Synergies Algérie*, n° 29, p. 221-230. [En ligne] : <https://gerflint.fr/Base/Algerie29/bengoua.pdf> [consulté le 20 août 2022].
- Boucherit, A. 1992. « Quelques remarques à propos du cheminement des emprunts en arabe algérien ». *L'Information Grammaticale*, n° 54, p. 56-58.
- Caid, L. 2008. « Les cognates français/anglais ». *Éla. Études de linguistique appliquée*, n° 149, p. 65-76.
- Calaque, E. 1992. « Les erreurs persistantes dans la production de locuteurs arabophones parlant couramment le français ». *L'Information Grammaticale*, n° 54, p. 48-51.
- Calvet, L. J. 1993. *La sociolinguistique*. Paris : Puf.
- Calvet, L. J. 2002. *Linguistique et colonialisme*. Paris : Payot.
- Caubet, D. 2002. Métissages linguistiques ici (en France) et là-bas (au Maghreb). In : *VEI Enjeux* (Ville École Intégration), 130.
- Corder, S. P. 1981. *Error Analysis and Interlanguage*. Oxford : Oxford University Press.
- Lauret, B. 2007. *Enseigner la prononciation du français : Questions et outils*. Paris : Hachette.
- Robert, J. M. 2004. « Proximité linguistique et pédagogie des langues non maternelles ». *Éla. Études de linguistique appliquée*, n° 136, p. 499-511.



© *Synergies Algérie*, n° 31, Année 2023.
Revue du GERFLINT (Évreux - France)
ARK : <https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb42690100x>
Bibliothèque nationale de France

Première édition de l'article - décembre 2023 -

Éléments sous droits d'auteur –
Modalités de lecture et de citation, politique d'archivage et mentions
légalles consultables sur le site de l'éditeur www.gerflint.fr
et de la revue <https://gerflint.fr/synergies-algerie>

Contact : synergies.algerie.gerflint@gmail.com

